

• **Agenda :**

- **mercredi 6 juin** : rencontre et échanges avec les responsables de l'association KIPEPEO (Jean et Anne-Sophie) et remise de l'argent récolté lors de l'action pain-compote de 456. 16 €.
  - **jeudi 14 juin** : Tournoi de rugby à Bruz pour les CM1 et CM2.
  - **vendredi 15 juin** : jeux départementaux à Guignen pour les MS et GS.
  - **dimanche 24 juin** : Kermesse.
  - **mercredi 27 juin** : matinée émotion tristesse, prévoir de se vêtir en bleu.
  - **mardi 3 juillet** : journée anglaise
- **Inscriptions pour l'année 2018 / 2019** : beaucoup de demandes pour l'école Saint-Jean, n'hésitez pas à nous informer de tout déménagement ou changement.
- **Dossiers de réinscription** : à retourner pour le **8 juin dernier délai**. Comme l'an dernier, nous avons essayé de simplifier la saisie pour les parents. La plupart des fiches sont à remplir uniquement par famille et la fiche de renseignement est déjà pré-remplie, nous vous demandons seulement de la corriger et de la signer.
- **Rythmes scolaires (Temps d'Activités Périscolaires)** : Pour l'année scolaire à venir, ils sont maintenus et se dérouleront les mêmes jours que l'an dernier.
- **Mouvement de personnel** : Après 6 années passées à l'école ST JEAN, Géraldine Janet (enseignante des GS CP) va nous quitter pour une autre école à la rentrée. En effet, elle a choisi de s'orienter vers l'enseignement spécialisé.  
Nous aurons l'occasion en fin d'année scolaire de lui témoigner toute notre reconnaissance.  
Elle sera remplacée à la rentrée prochaine par Mme Gaëla COURTET.
- **Séances de natation et test aquatique** : Les élèves de **CE1, CE2 et CM2 (CM1 en attente de confirmation) se rendront à la piscine de la Conterie pour un cycle natation durant l'année scolaire à venir**. Pour accompagner vos enfants au bord du bassin et ainsi contribuer à la sécurité des séances, il faut avoir l'agrément au test aquatique. Une date dans la semaine de la rentrée pour le passage de cet agrément vous sera communiquée très prochainement. **Il est indispensable d'être inscrit pour se présenter au passage de ce test, vous faire connaître auprès du chef d'établissement.**

En quoi consiste le test ?

**Enchaîner en continu :**

- une entrée dans l'eau (en plongeant ou en sautant)
- un déplacement sur une distance de 25 m (nage ventrale) sans appui et sans matériel de flottaison ou de propulsion.
- la récupération d'un objet à 1, 80 m de profondeur sans aide (immersion dans la continuité de la nage ou plongeon canard).

- **Restauration** : la fin de l'année approche à grands pas, nous avons besoin de connaître l'**effectif EXACT** des élèves à y prendre leur repas entre le jeudi 28 juin et le vendredi 6 juillet. Merci de compléter le tableau joint pour le 8 juin.